

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 5 décembre 2025

Secrétaire de séance : Dany BARRAUD

Ettaient présents 46 titulaires et 13 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-François CASAUX, Gilbert HONDAREITE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Philippe VIGNEAU, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Laurent KELLER, Bernard AURISSET, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Philippe GARROTÉ, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Frédéric LOUSTAU, Jean-Paul PORTESSSEN, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Marie-Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Pouvoirs : Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Jean-Michel IDOÏPE à Flora LAPERNE, Patrick MAUNAS à Louis BENOIT, Jean CONTOU-CARRERE à Philippe GARROTÉ, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Chantal LECOMTE à Raymond VILLALBA, Dominique QUEHEILLE à Marie-Lyse BISTUÉ, Christine CABON à Lydie ALTHAPÉ, Anne BARBET à Brigitte ROSSI, Sandrine HIRSCHINGER à Bernard AURISSET, Fabienne MÈNE-SAFFRANÉ à Marc OXIBAR, Stéphane LARTIGUE à Frédéric LOUSTAU

Absents : Jean-Claude COSTE, Fabienne TOUVARD, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Philippe SANSAMAT, Adrien LEHMANN, Michel CONTOU-CARRÈRE, Cédric PUCHEU, Gérard LEPRÊTRE, Laurence DUPRIEZ, Saïd SOUITA, Pierre BAHOU, Elisabeth MIQUEU, Christophe QUERY

RAPPORT N° 251216-31-FIN-

BUDGET GENERAL : CREANCES ETEINTES

Le Service de Gestion Comptable d'Oloron Sainte Marie nous a transmis deux listes de demande de créances en non valeur résultant :

- Pour la liste N° 6495780112, de créances qui n'ont pu être recouvrées au terme du processus de poursuites s'avérant infructueux et de créances minimales dont le montant est inférieur ou égal à 30 €,
- Pour la liste N° 722817112, de créances éteintes

L'admission en non valeur permet de rendre le résultat budgétaire cumulé conforme à la réalité financière de la collectivité.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité** :

- **ACCEPTE** la reconnaissance des créances éteintes n°722817112 du budget Général pour un montant de 1 494.08 € et procéder au mandatement sur le compte 6542.
- **ACCEPTE** la reconnaissance des créances irrécouvrables n°6495780112 du budget Général pour un montant de 19 855.50 € et procéder au mandatement sur le compte 6541.
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 16 décembre 2025
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

Signé DB

Signé BU

Dany BARRAUD

Bernard UTHURRY